

Ville d'Acton Vale

grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones				
				209	210	211	212	213
USAGES	HABITATION	classe A-1 unifamiliale isolée		•	•	•		•
		classe A-2 unifamiliale jumelé						
		classe A-3 unifamiliale en rangé						
		classe B-1 bifamiliale et trifamiliale isolé		•	•	•		
		classe B-2 bifamiliale et trifamiliale jumelé						
		classe B-3 bifamiliale et trifamiliale en rangé						
		classe C-1 multifamiliale isolée (4 à 8 log.)		•		•	•	
		classe C-2 multifamiliale isolée (9 log. et plus)				•	•	
		classe D - habitation communautaire						
	classe E - maison mobile							
	COMMERCE	classe A-1 bureau			•	•		
		classe A-2 services			•	•		
		classe A-3 écoles musique, danse			•			
		classe A-4 alimentation(- de 300 m ca)			•		•	
		classe A-5 vente au détail(- de 300 m ca)			•	•	•	
		classe A-6 meubles, équip.(- de 300 m ca)			•	•		•
		classe A-7 commerces(+ de 300 m ca)			•		•	• [1]
		classe A-8 imprimeries(- de 200 m ca)			•			
		classe B-1 spectacles, salles de réunion			•			
		classe B-2 bars, brasseries			•			
		classe B-3 commerces érotiques						
		classe B-4 récréation intérieure			•		•	
		classe B-5 arcades			•			
		classe B-6 récréation ext. intensif	art. 17.4		•			•
		classe B-7 récréation ext. extensif						
		classe B-8 observation nature						
		classe B-9 clubs sociaux			•		•	
		classe C-1 hébergement			•		•	
classe C-2 gîte du passant				•		•		
classe C-3 restaurateur				•	•	•		
classe C-4 cantines				•		•		
classe D-1 poste d'essence				•		•	•	
classe D-2 station service, lave-auto		art. 19.2		•		•	•	
classe D-3 ateliers d'entretien		art. 19.2,19.3		•	•	•	•	
classe D-4 vente de véhicule		art. 19.2		•		•	•	
classe D-5 pièces et accessoires				•		•	•	
classe E-1 construction, terrassement							•	
classe E-2 vente en gros, transport		art. 17.2					• [2]	
classe E-3 para-agricole						•		
classe E-4 autres usages commerciaux								
INDUSTRIE	classe A		art. 20.2					
	classe B		art. 20.2					
	classe C		art. 20.2					
	classe D extracteur		art. 17.5,20.2					
	classe E récupération, recyclage		art. 20.2					
	classe F traitement boues, lisier		art. 20.2					
PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	classe A-1 services gouvernementaux							
	classe A-2 santé, éducation							
	classe A-3 centres d'accueil							
INSTITUTIONNEL	classe A-4 services culturels et communautaires							
	classe A-5 sécurité publique, voirie							
	classe A-6 lieux de culte							
	classe B parcs, équipements récréatifs			•		•	•	
	classe C équip. publics		art. 7.5.2					
AGRICOLE	classe D infrastructures publiques			•	•	•	•	
	classe A agriculture et forêt		art. 21.1					
	classe B élevage		art. 21.1					
	classe C activités complémentaires							
	classe D animaux domestiques		art. 21.2					
Notes particulières:								
[1] sans entreposage extérieur								
[2] à l'exclusion des usages liés à l'entreposage et à la vente en gros de produits pétroliers ou gaziers								
par le règ. # 143-2007								

Ville d'Acton Vale

grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones					
			209	210	211	212	213	
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.2.1.2	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6
		marge de recul latérale min. (m)		2	2	2	2	2
		somme des marges de recul latérales min. (m)		4	4	4	4	4
		marge de recul arrière min. (m)		3	3	3	3	3
	BÂTIMENT	hauteur maximale (étage)		3	3	3	3	3
		hauteur maximale (m)		—	—	—	—	—
		façade minimale (m)		7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
		profondeur minimale (m)		6	6	6	6	6
		superficie min. au sol (m ca)		55	55	55	55	55
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		50	50	50	50	50
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10	10	10	10	10
	AUTRES NORMES	normes patrimoniales	art. 14.3					
		zones à risque d'inondation	art. 17.1.1					
		zones à risque d'érosion	art. 17.1.2					
projet intégré								
PIIA								
DIVERS	AMENDEMENT							
	Notes particulières:							